

**II**

**LES GRANDES VOCATIONS DU TERRITOIRE**

**2.0**

## **LE CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE**

Cette section présente le concept d'organisation du territoire de la MRC de Matane. Le concept décrit les principaux éléments structurants du territoire notamment l'organisation urbaine, les

grandes vocations ainsi que les principaux axes de transport. De plus, ce concept précise des intentions d'aménagement ce qui a pour conséquence d'orienter l'implantation et le développement de certaines activités économiques ainsi que des services et des équipements sur le territoire de la MRC.

Le territoire de la MRC est composé de deux entités distinctes : le secteur urbain de la ville de Matane et l'espace rural composé de treize municipalités. Le concept d'organisation spatiale (plan I.2.1) s'articule principalement autour de la ville de Matane. De par sa situation géographique, la ville de Matane est située presque au coeur du territoire de la MRC, à la jonction des deux axes structurants de communication routière que sont les routes 132 et 195 et des deux principaux cours d'eau soit le fleuve Saint-Laurent et la rivière Matane. La majorité de la population de la MRC est localisée en bordure de ces deux grands axes.

Sur le plan des infrastructures de transport, la ville de Matane est le site de deux services de traversiers (traversier pour les véhicules et les piétons, traversier-rail pour les marchandises) qui assurent le transport des biens et des personnes tout au long de l'année entre la rive nord et la rive sud du Saint-Laurent. Avec la présence des routes 132 et 195, d'un port de mer, d'une voie ferrée ainsi que d'un aéroport, la ville de Matane constitue une plaque-tournante et un véritable carrefour pour le transport des biens et des personnes dans l'est du Québec. Des liaisons sont ainsi assurées avec la Côte-Nord, la Gaspésie, la vallée de la Matapédia et le Bas-Saint-Laurent. Une complémentarité étroite s'est développée entre les transports maritimes, ferroviaires, aériens et routiers pour tendre vers un concept multimodal.

Par ailleurs, la ville de Matane regroupe plus de la moitié de la population de la MRC, la plupart des emplois ainsi que l'ensemble des équipements et des services publics d'envergure régionale (santé, services sociaux, éducation supérieure, etc.). Il en est de même pour la plupart des établissements industriels. Sur ce plan, la ville de Matane peut notamment accueillir, à l'intérieur du parc industriel, les entreprises qui requièrent la présence de grands espaces et d'infrastructures (port de mer, voie ferrée, etc.). Les principales industries manufacturières situées dans le parc industriel oeuvrent à la transformation des ressources. Les plus importantes sont les entreprises Smurfit-Stone et Tembec qui transforment des ressources forestières. Un carrefour industriel localisé dans le parc industriel permet de répondre aux besoins en espaces de certaines entreprises.

À l'égard des commerces et des services, la ville de Matane regroupe plusieurs établissements privés qui desservent une bonne partie de la population de la MRC de Matane. À titre d'exemple, il est possible de mentionner la présence de trois centres commerciaux, d'un cinéma, de quincailleries, de supermarchés, d'imprimeries, de concessionnaires automobiles, de cliniques médicales et dentaires, de services financiers et d'assurances et de services funéraires.

En ce qui a trait aux activités touristiques, récréatives et culturelles, la ville de Matane regroupe plusieurs équipements d'importance qui sont susceptibles de répondre autant aux besoins d'une clientèle locale que celle provenant de l'extérieur tels le Vieux-Port, le Centre d'observation du saumon, la Promenade des capitaines, le complexe culturel, etc.).

Ces caractéristiques font de la ville de Matane le seul véritable centre urbain à vocation régionale du territoire. La zone d'influence de ce centre déborde même le cadre de la MRC car la ville de Matane constitue un point de services important pour l'ensemble de la population environnante.

En plus de sa position stratégique sur le plan du transport, la ville de Matane est à la fois un pôle d'emplois, un pôle de services, un pôle commercial, un pôle industriel, un pôle touristique et un pôle culturel. Le schéma d'aménagement reconnaît donc la ville de Matane comme le pôle régional de la MRC.

Le schéma favorise ainsi l'implantation des industries nécessitant la présence de grands espaces et d'infrastructures à l'intérieur de ce pôle. De plus, dans l'éventualité de l'implantation d'un nouvel équipement ou d'un nouveau service public d'envergure régionale (santé, services sociaux, éducation post-secondaire) ou d'un nouveau service privé d'envergure régionale, la MRC considère que la ville de Matane représente le lieu privilégié de localisation. Dans ce contexte, l'expression envergure régionale signifie un équipement ou un service public ou privé susceptible d'intéresser les citoyens de l'ensemble des municipalités de la MRC.

La reconnaissance d'un pôle régional aussi fort que celui de la ville de Matane ne signifie pas que l'implantation d'activités économiques ou de services soit interdite dans les autres municipalités de la MRC. Au contraire, les municipalités rurales constituent des entités sociales intégrées et dynamiques désireuses d'assurer leur développement et de conserver un mode de vie différent du milieu urbain. Un total de treize collectivités rurales occupent le territoire tout autour de la ville de Matane. En plus de la présence du fleuve Saint-Laurent, les milieux agricoles et forestiers dominent le paysage de l'espace rural.

L'agriculture, la forêt et les activités liées aux milieux maritimes constituent la base de la structure économique du territoire. La ressource forestière alimente des entreprises de transformation de la matière ligneuse qui sont localisées notamment à Sainte-Félicité, à Saint-Adelme et à Saint-René-de-Matane. De plus, l'espace rural procure les matières premières dont une certaine part est transformée par des entreprises situées sur le territoire de la ville de Matane.

Les municipalités rurales disposent d'une gamme de commerces et de services permettant d'assurer une desserte de base de la population comme par exemple à l'égard des commerces de détail, des équipements d'enseignement et de loisirs. De plus, dans certains domaines, des municipalités constituent des points de services et desservent d'autres municipalités locales. À titre d'exemple, on peut mentionner la présence d'un point de services du CLSC de Matane à Baie-des-Sables, à Les Méchins et à Saint-René-de-Matane.

Quant aux services et aux commerces à caractère régional localisés à Matane, la population de l'espace rural procure une fréquentation et un achalandage importants. L'impact économique est non négligeable avec les achats de biens et de services qui sont effectués par la population de l'espace rural.

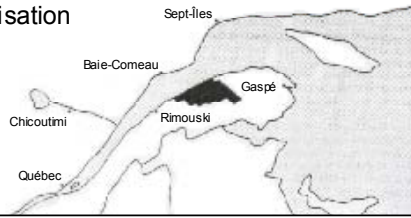
Le maintien et le développement de certaines activités économiques sur le territoire de la MRC s'effectuent donc dans une optique de complémentarité et d'échanges entre l'espace rural et le pôle régional, et ce, tant à l'égard des ressources que de certaines activités urbaines. Le maintien d'un réseau de transport fonctionnel sur le territoire de la MRC prend ainsi toute son importance.

Le schéma d'aménagement reconnaît les municipalités rurales comme un ensemble viable et dynamique. Le schéma permet l'implantation d'activités susceptibles de favoriser la mise en place de conditions visant à assurer l'autonomie et le développement des municipalités rurales. Dans l'objectif de consolider les zones de villages, les périmètres d'urbanisation des municipalités constituent le lieu privilégié pour l'implantation d'équipements et de services publics et privés de nature locale ou sous-régionale susceptibles d'intéresser les citoyens d'une ou de plusieurs municipalités.

Par ailleurs, la création d'un espace récréatif intermunicipal est proposée en bordure du fleuve Saint-Laurent. La MRC entend évaluer les possibilités de mise en valeur du littoral du fleuve Saint-Laurent. Cette mise en valeur du bord de mer pourra s'articuler autour du pôle touristique majeur que constitue le secteur du Vieux-Port de Matane et aura un effet structurant sur le développement des activités récréatives et touristiques dans la MRC de Matane.

Les différentes caractéristiques énumérées dans cette section sont propres au territoire de la MRC de Matane et constituent une réalité devant être prise en considération tout au long du processus d'aménagement.

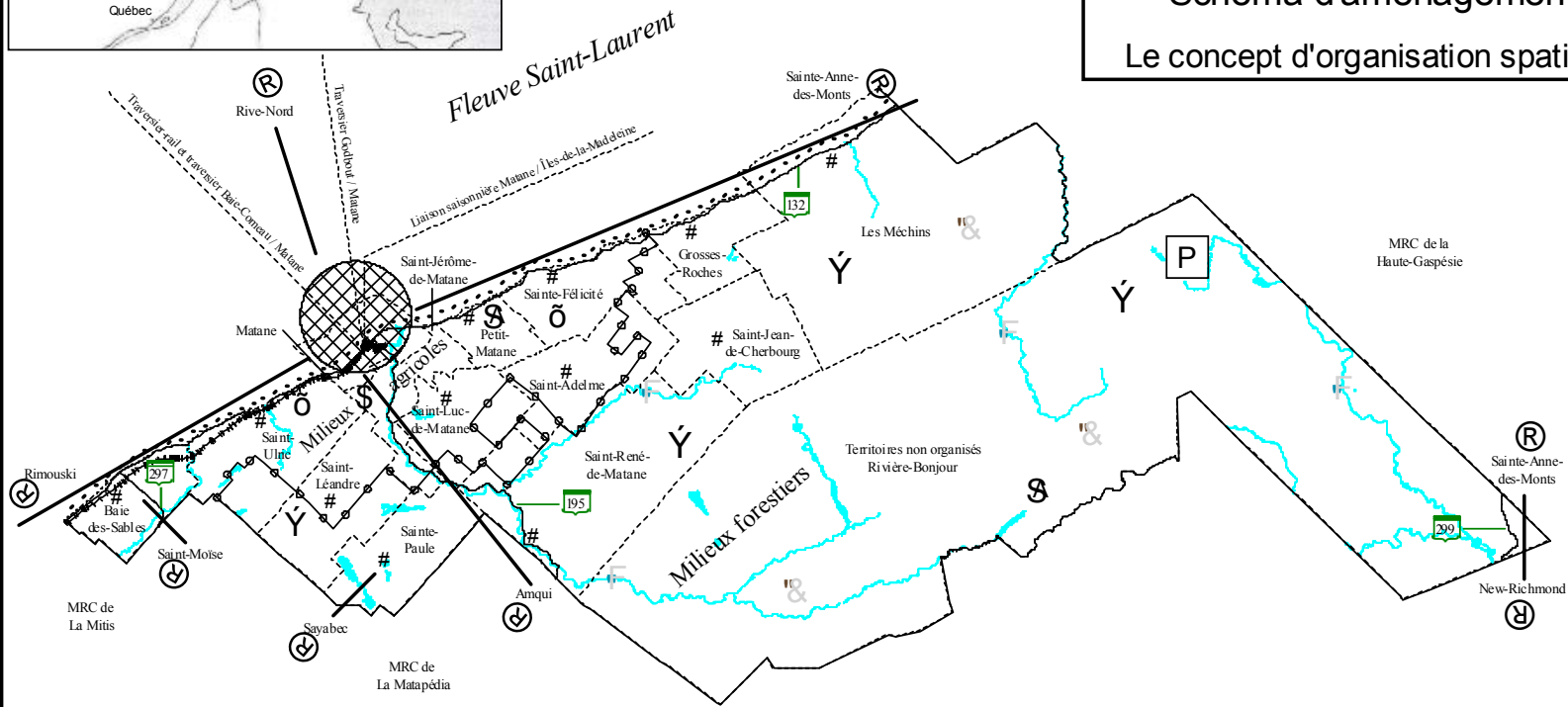
### Localisation



Municipalité régionale de comté de Matane **PLAN I.2.1**

## Schéma d'aménagement

Le concept d'organisation spatiale

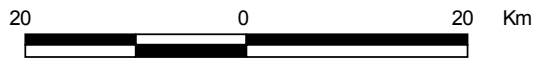


### LÉGENDE

- |                                 |   |  |                    |
|---------------------------------|---|--|--------------------|
| Pôle régional                   | Aéroport, voie ferrée                                     | Parc de conservation   | Milieux agricoles  |
| Noyaux villageois               | Limites de la MRC   | Équipements récréatifs importants (camping, golf, ski alpin) | Milieux forestiers |
| Axes structurants de transport  | Limites municipales                                       | Principales routes, principales rivières                     | Rivières à saumon  |
| Espace récréatif intermunicipal | Activités de plein-air (chasse, pêche, observation, etc.) | Limites entre milieux agricoles et forestiers                |                    |



ÉCHELLE 1 : 600 000



DATUM : NAD83

PROJECTION : MTM